



**Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES**  
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



*De la Nature et des Hommes*

[www.sepanso40.fr](http://www.sepanso40.fr)

Cagnotte, le 13 juin 2024

Consultation du public

Transmission électronique : [ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr](mailto:ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr)

### **Opération susceptible d'affecter l'environnement**

#### **Projet non soumis à enquête publique**

#### **Demande de défrichement et de permis de construire pour un projet de compensation écologique en faveur du fadet des laïches pour une superficie de 8 hectares sur la commune d'Onesse-Laharie**

La présentation du dossier surprend passablement les personnes qui militent en faveur des espaces naturels et forestiers : le défrichement, supposé correspondre à des compensations écologiques, correspond en fait à la réalisation d'une centrale photovoltaïque. Ne sommes-nous pas en présence d'une stratégie de greenwashing ?

La surprise est d'autant plus grande qu'il y a déjà eu une enquête publique au mois d'octobre 2023. Ne fallait-il pas mentionner ne serait-ce que les conclusions et l'avis produits au terme de cette enquête ?

Le dossier est volumineux et il faut piocher dans les pièces de cette étude pour trouver les éléments favorables au projet, à savoir les stratégies d'évitement, de réduction et de compensation. La SEPANSO estime que l'Etat aurait dû imposer au porteur du projet de présenter à part effectivement sa stratégie de compensation écologique.

Heureusement les personnes intéressées disposent de l'analyse de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale et des réponses du porteur du projet. Mais nous nous étonnons car c'est une énorme superficie qui serait finalement impactée par le projet.

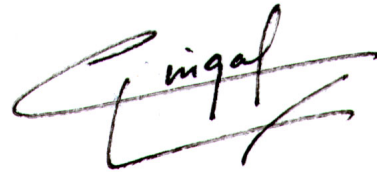
Une question primordiale semble rester sans réponse : est-ce que les secteurs humides sont évités ? ou compensés ? Si la compensation consiste à déshabiller Pierre pour habiller Paul, la SEPANSO estime que l'on a affaire à un marché de dupes !

S'agissant d'un défrichement, la SEPANSO s'étonne que la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) n'ait pas été consultée

En l'absence de bilans (carbone, richesse de biodiversité...) clairement exposés, il est impossible d'émettre un avis favorable à ce projet. Ses responsables et l'administration semblent avoir considéré qu'il suffisait de satisfaire à l'obligation d'une nouvelle consultation du public pour que tout le monde soit content.

Une nouvelle fois la production d'énergie prime sur la préservation de la biodiversité : la production de bois passe à la trappe par la même occasion. Le Président de la République va devoir une nouvelle fois promettre la plantation de milliers d'arbres pour cacher les nouvelles atteintes à nos milieux forestiers !

Pour la Nième fois la SEPANSO demande une étude d'impact global sur la diminution des surfaces forestières en Aquitaine. Nous rappelons qu'une étude scientifique a montré qu'il y a une relation entre ennuagement et superficie des forêts. Pourquoi cet aspect de la question climatique reste-t-elle toujours occultée ?

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cingal' with a stylized flourish underneath.

Georges CINGAL  
Président Fédération SEPANSO Landes  
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine  
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte  
+33 5 58 73 14 53  
[Georges.cingal@orange.fr](mailto:Georges.cingal@orange.fr)  
<http://www.sepanso40.fr>